



Savoir et vivre ma ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC
SEPTEMBRE 2015 · VOLUME 12 · NUMÉRO 4



ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 1^{er} NOVEMBRE 2015

p. 2

LETTRE AUX MÉGANTICOIS

p. 3

DOSSIER DÉVELOPPEMENT DURABLE

p. 8 - 9

ÉLECTIONS MUNICIPALES LE 1^{er} NOVEMBRE 2015

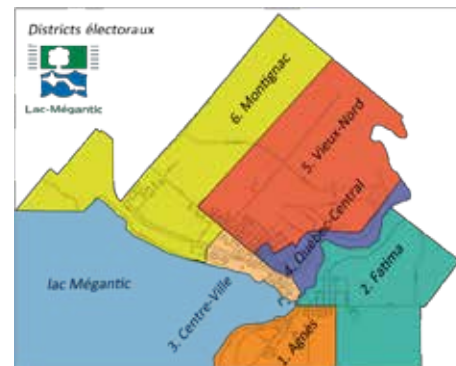
Vous désirez vous porter candidat aux élections ?

Toute personne habilitée à voter qui réside sur le territoire de la municipalité peut poser sa candidature à un seul poste du conseil de la municipalité, soit celui de maire ou de conseiller dans l'un ou l'autre des six districts électoraux suivants :



- Poste de maire
- District 1 : Agnès
- District 2 : Fatima
- District 3 : Centre-ville
- District 4 : Québec-Central
- District 5 : Vieux Nord
- District 6 : Montignac

Tous les postes, dont celui de maire, sont en élection.



RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE

Jusqu'à maintenant, la présidente d'élection a fait parvenir aux électeurs non domiciliés un avis pour les informer qu'ils ont le droit d'être inscrits sur la liste électorale. Ces personnes doivent faire parvenir le formulaire transmis par la présidente d'élection avant le 2 octobre 2015, à 16 h 30. Après cette date, toutes les modifications à la liste électorale devront passer par la Commission de révision.

Dans la semaine du 5 octobre, une liste électorale sera mise à la disposition des électeurs à l'hôtel de ville au bureau d'accueil. Chaque personne inscrite sur la liste électorale recevra un avis à cet effet. Si vous constatez, sur cet avis, une erreur concernant votre inscription, que vous n'êtes pas inscrit sur la liste ou que vous désirez être radié ou faire radier une autre personne, vous devrez alors vous présenter devant la Commission de révision.

Au plus tard le 10 octobre 2015, un avis public indiquant l'heure, la date et le lieu où se tiendront les séances de la Commission de révision de la liste électorale sera diffusé.

En vertu de la loi, la Commission de révision peut exiger tout document nécessaire pour prendre une décision. Cependant, toute personne qui s'adresse à la Commission doit présenter une des pièces d'identité autorisée au 3^e alinéa de l'article 215 la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités soit;

215.L'électeur doit en outre établir son identité à visage découvert en présentant, malgré toute disposition inconciliable, sa carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, son permis de conduire ou son permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, son passeport canadien ou tout autre document qui a été délivré par le gouvernement, un de ses ministères ou un de ses organismes ou reconnu par le gouvernement et qui est déterminé par un règlement pris par le gouvernement en vertu du paragraphe 4^o de l'article 549 de la Loi électorale (chapitre E-3.3).

Une preuve de l'adresse précédente peut également être exigée.

Les élections municipales pour le territoire de la ville de Lac-Mégantic auront lieu le dimanche 1^{er} novembre 2015.

Le vote par anticipation aura lieu, quant à lui, le dimanche précédent soit le 25 octobre 2015

LETTRE AUX MÉGANTICOIS

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

À l'approche des élections municipales à Lac-Mégantic le 1^{er} novembre prochain, j'ai dû prendre une décision des plus difficiles, soit celle de continuer à servir ma ville que j'aime et dont je suis si fière pour deux autres années ou prendre une retraite maintenant. Ma décision marque l'aboutissement d'une réflexion entamée au cours des derniers mois.

Le goût de poursuivre est fort puisque Lac-Mégantic s'engage dans l'étape de la reconstruction du secteur sinistré après deux années de réhabilitation, de décontamination et de planification du territoire. Aussi, l'appui indéfectible du conseil municipal, la compétence et le professionnalisme de l'équipe de direction, le travail réalisé et les enjeux sur l'avenir plaident en faveur de poursuivre.

La perspective d'un autre mandat de deux ans me ramène à revoir mes priorités. La somme de travail exigée à la mairie, particulièrement au cours des deux dernières années et la maladie et le décès de mon mari au cours de la dernière année me dictent de ralentir, de prendre du repos, de penser à ma santé et à ma famille.

La charge de travail qu'impose la responsabilité de maire est imposante à Lac-Mégantic considérant les nombreux enjeux auxquels la municipalité doit faire face. C'est un travail à temps plein qui exige quotidiennement temps et énergie. Une responsabilité souvent puisée au sacrifice de la vie personnelle et de celle de ses proches. Et comme je ne peux pas et ne veux pas faire les choses à moitié, je fais le choix de me retirer de la vie municipale.

Je ne sollicite pas un nouveau mandat à la mairie de Lac-Mégantic. Mon chemin de treize années de services comme maire s'arrête le 1^{er} novembre prochain. Il y a des moments dans la vie où il est temps de fermer un chapitre pour en écrire un autre.

Mes convictions ont toujours été les mêmes tout au long de ma carrière publique que ce soit au niveau scolaire pendant 37 ans et au niveau municipal pendant 13 ans : servir avec intégrité, objectivité, respect et rigueur. J'ai toujours agi dans l'intérêt de la collectivité avec justice et équité et en offrant la plus grande disponibilité.

C'est avec le sentiment du devoir accompli à titre de citoyenne que je laisse la place à ceux et celles qui ont le goût de mettre l'épaule à la roue pour la reconstruction et le développement de notre ville. Des projets sont en marche et je suis convaincue que le prochain conseil aura de grandes sources d'inspiration pour reconstruire notre municipalité. La Ville ne finit pas avec moi et elle n'a pas commencé avec moi. Ça continue. Plus que jamais, Lac-Mégantic a besoin de femmes et d'hommes formant une équipe dynamique, compétente et visionnaire.

Je remercie les Méganticois et les Méganticoises pour leur confiance au cours de mes trois mandats. Je veux saluer tous ceux et celles, élus et fonctionnaires municipaux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler en étroite collaboration pendant treize ans. Ce fut pour moi un privilège de travailler pour développer notre ville, pour défendre nos intérêts collectifs et pour bien représenter mes concitoyens et ma ville.

Bonne chance à la prochaine équipe. J'assure, à l'avance, à la personne qui me succédera ma collaboration dans la transition des dossiers actifs, si elle le désire.



Colette Roy Laroche, c.s.m.

Colette Roy Laroche,
Mairesse de Lac-Mégantic

Bienvenue aux prochaines assemblées

Les citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic sont toujours les bienvenus aux séances régulières ou spéciales du conseil municipal. Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu le mardi 8 septembre 2015, le lundi 21 septembre 2015, le jeudi 1^{er} octobre 2015, les lundis 16 novembre 2015, 7 décembre 2015 et 21 décembre 2015.

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 1^{ers} et 3^{es}
lundi du mois à 19 h 30, à
la Salle J.-Armand Drouin
de l'hôtel de ville.
* sauf exception

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON
Conseillère district Fatima

UNE VILLE QUI SE RÉINVENTE



La rue Papineau
Un nouveau centre-ville animé



Les maisons des histoires

Pour découvrir nos origines ...



Le marché public



La Maison du temps

Pour s'informer



Les terrasses



Le parc des Vétérans reprend vie!

*Pique-nique en famille,
lecture, randonnée,
méditation, ...*

C'est un rendez-vous!



Les sculptures monumentales

RAPPORT FINANCIER 2014

Les élus de Lac-Mégantic ont approuvé le 13 juillet dernier le rapport financier consolidé. Voici quelques points saillants de ce rapport :

	Budget	Réalisations
Revenus	16 416 800 \$	35 509 485 \$
Dépenses	16 416 800 \$	35 426 405 \$
Excédent	0	83 080 \$

Faits saillants — En relation avec le 6 juillet 2013

Revenus	
Taxes	- 981 000 \$
Transfert Sécurité publique	+ 14 285 193 \$
Assurances	+ 1 350 611 \$
CAMEO	+ 870 756 \$
Fonds Avenir Lac-Mégantic	+ 1 191 102 \$
Dépenses	
Sécurité publique	+ 14 362 386 \$
CAMEO	+ 870 756 \$
Fonds Avenir Lac-Mégantic	+ 1 191 102 \$

L'endettement, sans compter les dépenses subventionnées reliées aux événements du 6 juillet 2013, s'élevait au 31 décembre 2014 à 29 777 698 \$ comparativement à 29 698 202 \$ au 31 décembre 2013.

L'endettement total au 31 décembre 2014 est de 40 003 702 \$ comparativement à 36 011 524 \$ au 31 décembre 2013.

En excluant les événements du 6 juillet 2013, l'endettement a augmenté de 79 496 \$.

Les immobilisations pour l'année 2014 s'élèvent à 21 167 504 \$. Les immobilisations sans les événements du 6 juillet 2013 sont de 5 672 115 \$.

Pour les rapports détaillés, consulter le site Web de la Ville de Lac-Mégantic : <http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/la-ville/finances/situation-financiere/>

INFO TRAVAUX

Plusieurs travaux d'infrastructures et de construction se termineront au courant de l'automne

- Travaux de la rue Papineau : 3 octobre
- Démantèlement du bassin de rétention des eaux : 23 octobre
- Finition (trottoir, asphaltage) rue Frontenac (jusqu'au boulevard Stearns) et le boulevard Stearns : 9 octobre
- Travaux de réfection du parc des Vétérans : fin de l'automne

AVEC L'ARRIVÉE DE L'AUTOMNE, SOYEZ PRUDENT !



Le retour des écoliers

La saison estivale tire à sa fin et le retour des activités scolaires reprendra de plus belle dès la fin du mois d'août. Les autobus scolaires envahiront les routes aux heures cibles et les écoliers se déplaceront de diverses façons.

La Sûreté du Québec de la MRC du Granit accordera une attention particulière aux déplacements des écoliers en ce retour à l'école. Il est impératif que les usagers de la route reprennent leur bonne habitude de l'année dernière et accorde une attention particulière à la signalisation aux abords des écoles et sur le réseau routier.

Prudence aux abords du boulevard des Vétérans

L'ouverture du boulevard des Vétérans, au centre-ville de Lac-Mégantic, en réjouit plus d'un. Une zone piétonnière est spécialement réservée pour les cyclistes ainsi que les piétons. Afin d'éviter les accidents malencontreux



sur cette rue, il est important de respecter le corridor prévu à cet effet par les usagers. Une conduite mise sur le respect des piétons et des usagers de la route sera la clef du succès.

Redoubler de prudence face au vol



Il est important de rappeler aux détenteurs de chalets de bien verrouiller ceux-ci et de rapatrier les objets de valeurs se trouvant à l'intérieur.

Le rangement des appareils nautiques devrait être fait de façon sécuritaire afin de limiter leur accès.

Chasseurs, attention aux armes à feu

Armes à feu diverses, arbalète et arc devraient être entreposés conformément au règlement et déplacés vers le lieu de chasse de façon sécuritaire.

Voyez à être visible en forêt et à respecter les zones et périodes de chasse.

Bonne saison à tous.



Collecte des résidus domestiques dangereux et des technologies de l'information et des communications

La collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu entre le 5 et le 9 octobre 2015.



C'est le moment de mettre à la rue vos pots de peinture, aérosols, piles, ampoules fluocompactes, etc., ainsi que votre matériel informatique ou petites télévisions désuètes.

Vous recevrez sous peu un dépliant par la poste, vous informant de la collecte dans votre quartier.

N'oubliez pas d'apposer visiblement dans votre fenêtre le carton qui vous sera remis, et de mettre vos RDD à l'abri (dans une boîte, par exemple), afin d'éviter les accidents.



Vos gestes aideront grandement au bon déroulement de la collecte!

Collecte des feuilles mortes



La collecte des feuilles mortes aura lieu les 19 octobre et 2 novembre 2015.

Notez que seules les feuilles mises dans les composacs seront ramassées lors de cette collecte, et que vous pouvez vous en procurer dans les grandes surfaces. Ils sont résistants à la pluie et nous permettront d'agrémenter le compost municipal!

Collecte d'encombrants

Depuis quelques années, la Ville de Lac-Mégantic ne fait plus la collecte d'encombrants à l'automne.

Toutefois, vous pouvez vous départir de vos encombrants en allant les porter gratuitement à l'écocentre.



Rappel – Subventions

La Ville de Lac-Mégantic désire vous faire un rappel concernant deux subventions qui sont accessibles aux Méganticois :

Couches lavables : la Ville vous rembourse 50 % de votre facture à l'achat de couches lavables, jusqu'à concurrence de 200 \$.

Toilette à faible débit : le Ville vous rembourse 50 % à l'achat d'une toilette de 6 litres et moins, jusqu'à concurrence de 75 \$. L'achat doit être fait chez un détaillant de Lac-Mégantic.

Les formulaires de demande de subvention se trouvent à l'accueil l'hôtel de ville. Certaines conditions s'appliquent.

Ces subventions sont là pour vous! Profitez-en!

Concepts de développement durable

dans la nouvelle réglementation d'urbanisme

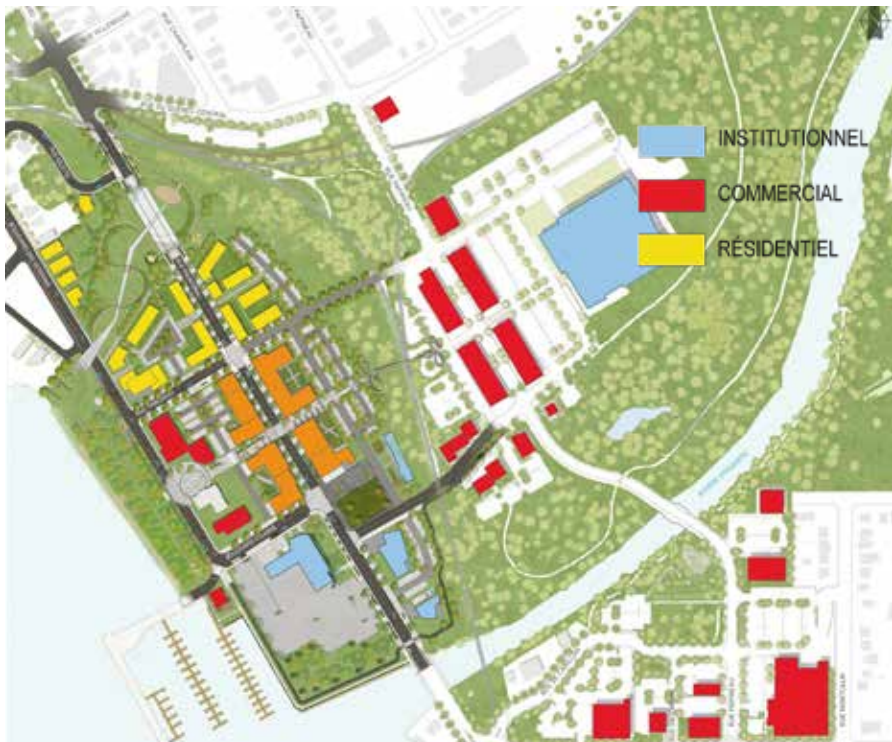
Pour la reconstruction du centre-ville, une refonte de la réglementation d'urbanisme était nécessaire afin de répondre à la fois aux attentes nommées lors des ateliers *Réinventer la ville* et des États généraux et pour permettre la construction d'un quartier répondant à des critères de développement durable. En voici des exemples concrets.

Plan particulier d'urbanisme (P.P.U.)

La vision d'avenir énoncée dans le Plan particulier d'urbanisme, inspirée par les consensus qui se sont dégagés des idées des citoyens, va comme suit :

« Le nouveau centre-ville sera un milieu de vie animé, à échelle humaine, générateur d'activités communautaires et économiques, dans un cadre vert et durable ».

La Ville saisit donc l'opportunité de créer un centre-ville intégrant les principes de développement durable qui encouragent l'écomobilité, préservent le patrimoine naturel de Lac-Mégantic, favorisent l'émergence d'une activité économique qui répond aux besoins de la population et proposent la mixité sociale dans son redéveloppement.



L'aménagement du quartier présentera, entre autres, les caractéristiques suivantes :

- Pistes cyclables;
- Rues piétonnes;
- Réseau de transport actif connecté et empruntant sur les principales artères du centre-ville;
- Plusieurs fosses de végétation avec arbres, arbustes et graminées;
- Mobilier urbain de qualité;
- Surfaces faites de différents matériaux pour délimiter les zones de traverses de piétons.

Règlements d'urbanisme

Le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.A.) comprenant les secteurs Frontenac, de la Rivière et des Vétérans et, le règlement relatifs aux plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) présentent des lignes directrices spécifiques concernant le développement durable pour tous les secteurs touchés par ces règlements.

Ainsi, les principes de développement durable, tels que la performance énergétique des bâtiments, l'installation de couvertures végétalisées ou l'utilisation de matériaux de construction de fabrication régionale (préférentiellement nobles et durables) sont suggérés.

Aussi, il est encouragé de construire des bâtiments à usages mixtes qui auront des aménagements paysagers de qualité avec des stationnements pour vélos bien en vue et des stationnements végétalisés, prioritairement à l'arrière. Pourquoi cela? Ces éléments favorisent la création d'un environnement convivial, animé et intéressant pour les gens qui y vivent ou qui y sont de passage; un véritable milieu de vie!

La concrétisation d'un quartier durable à Lac-Mégantic permettra la création de nombreux lieux de rencontre conviviaux, végétalisés, de qualité et sécuritaires.

Dossier développement durable

Le transport actif, pour le bien de tous!

Collaboration spéciale de Granit Action



Dans l'optique où le développement durable gagne en importance dans notre société, le transport actif est une action concrète, possédant plusieurs avantages et qui est réalisable par tous.

Mais tout d'abord, qu'est-ce que le transport actif? Il inclut tout mode de déplacement où l'énergie est fournie par l'être humain. Concrètement : la marche, le vélo, le patin à roulettes, le fauteuil roulant non-motorisé, etc. en sont des exemples.

Les effets positifs sont nombreux et influencent notre vie à plusieurs niveaux.



La santé des individus en bénéficie grandement, puisque des déplacements actifs de 30 minutes par jour diminuent de 50 % les chances de maladies cardiovasculaires¹, favorisent une meilleure concentration et performance au travail, en plus de réduire le stress et l'anxiété!²



Une population active voit également diminuer sa circulation automobile, permettant ainsi la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la quiétude et de la qualité de l'air dans les quartiers. De plus, on ne peut passer sous silence l'économie d'argent qu'engendre la diminution de l'utilisation de l'automobile par la population.



Finalement, il est facile d'imaginer que plus une population utilise le transport actif, plus elle est en santé, moins elle est stressée, donc, elle est plus heureuse!

Source : Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

1 Source : Santé Canada 2002.

2 Source : Agence de la santé publique du Canada, 1998.



Un exemple de quartier durable

Lac-Mégantic n'est pas la première ville à devoir se reconstruire. Voici un exemple d'endroit qui a été lourdement endommagé et dont la reconstruction s'est concrétisée en projet de quartier durable.

Greensburg

En 2007, la petite ville de Greensburg, au Kansas, a été détruite à 95 % à la suite du passage d'une tornade. Rapidement, Greensburg a adopté une approche similaire à Lac-Mégantic, en consultant la population en amont des prises de décision.



Celle-ci s'est positionnée par l'adoption d'une approche visant à construire une des villes les plus vertes des États-Unis. Huit ans plus tard, Greensburg s'est reconstruit en concentrant ses efforts sur l'efficacité énergétique et un mode de vie durable, en construisant plusieurs bâtiments LEED or et platine, qui sont les plus hauts niveaux de certification possibles, et en étant alimenté à 100 % par l'énergie éolienne.



Citée comme une des petites villes les plus cool de l'Amérique et comme un modèle de durabilité, Greensburg a développé un important volet touristique tourné vers le développement durable. Elle est par ailleurs la ville qui possède le plus de bâtiments certifiés LEED par personne au monde, et porte bien son slogan « Rebuilding... Stronger, better, greener » (« Reconstruire... Plus fort, mieux, plus vert »).¹



¹ Source : Ville de Greensburg



Bâtiments verts à Lac-Mégantic

Le saviez-vous?

À Lac-Mégantic, les Condos du Phare sont certifiés Novoclimat 2.0 et LEED argent et l'Habitation Gaétan-Lafontaine-et-Joanie-Turmel a été construite selon les normes Novoclimat 2.0.

Les certifications LEED et Novoclimat 2.0 sont des certifications éprouvées et reconnues qui permettent d'atteindre un niveau de durabilité au-delà des normes actuelles de construction. Selon Steven Hallé, qui a construit les Condos du Phare, « Ces certifications nous amènent à construire mieux. En tant que promoteur, il y a un gros avantage à faire un projet LEED, soit la plus-value du bâtiment, surtout à long terme. Ça attire aussi une clientèle qui a la même conscience que nous pour l'environnement. »



La Ville de Lac-Mégantic offre un crédit de taxes pour la construction de bâtiments à vocation résidentielle, mixte ou commerciale dans le secteur centre-ville. Pour accéder au crédit de taxes, le bâtiment doit obtenir la certification Novoclimat 2.0, LEED habitations ou LEED NC.



Pour plus d'informations, contactez :

Service de l'environnement
Ville de Lac-Mégantic au 819 583-2441



**NOVO
CLIMAT** 2.0



SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Les élus du conseil municipal sont préoccupés par l'état de la voie ferrée et prennent au sérieux la situation décrite par de nombreux citoyens. Plusieurs échanges et demandes ont été faits autant du côté de Transports Canada que de la compagnie ferroviaire CMQR.

Le conseil municipal a pris la décision de demander une étude sur l'état de la voie ferrée réalisée par un expert indépendant. En raison des réponses des deux entités, cette étude indépendante permettra de valider leurs réponses ou de les infirmer. En regard des exigences de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville doit respecter le processus d'appel d'offres avant d'octroyer le contrat.

Dans les dernières semaines, de nombreuses interventions ont été faites. Le conseil municipal a exigé à la compagnie CMQR des réparations immédiates sur un ponceau problématique. Le conseil espère qu'en plus de ses interventions, la pression des différents comités citoyens permettront d'améliorer la sécurité ferroviaire sur le territoire de la ville.



REMISAGE DU PROPANE

L'automne arrive bientôt, plusieurs d'entre vous commenceront à ranger l'ensemble de patio et évidemment le barbecue.

Lors de l'entreposage de celui-ci, il faut toujours enlever le réservoir de propane et le laisser à l'extérieur de tout bâtiment, car en cas d'incendie un réservoir de propane à l'intérieur d'un bâtiment peut être fatal pour les pompiers.



ENTRETIEN DES APPAREILS DE COMBUSTION AU MAZOUT



Le propriétaire ou l'exploitant d'appareils de combustion au mazout (à l'huile) doit s'assurer que les appareils font l'objet, au moins une fois par an, d'un entretien conforme par des personnes compétentes.

STATISTIQUES DES INTERVENTIONS 2013 - 2014*

Nombre d'interventions	2013	2014
Feu de bâtiments	13	9
Feu de cheminées	5	6
Feu extérieur	4	2
Feu de véhicules	2	0
Feu extérieur sans perte	11	4

*A l'extérieur de la zone sinistrée

RAMONAGE DES CHEMINÉES ET DES CONDUITS DE FUMÉE



Le propriétaire d'un bâtiment doit ramoner ou nettoyer, au moins une (1) fois par année, toute cheminée et tout conduit de fumée qui ont été utilisés au cours des douze (12) mois précédents. De même, le propriétaire d'un bâtiment doit en tout temps maintenir en bon état de propreté et de fonctionnement toute cheminée et tout conduit de fumée.

Pour éviter une amende, il est important de garder une preuve du nettoyage annuel de votre cheminée. Une facture ou une photo datée est suffisante.

Si vous êtes avisé par écrit par une autorité compétente que vos équipements constituent un risque d'incendie, vous devez exécuter les travaux nécessaires pour rendre l'utilisation sécuritaire de toute cheminée et de tout conduit, et ce, dans le délai alloué.

Source : Sécurité incendie région Lac-Mégantic

NOUVELLES DU CENTRE SPORTIF MÉGANTIC

BONNE NOUVELLE!

Pour diminuer le temps d'attente, les inscriptions d'automne se dérouleront en 2 parties. La première pour les aînés et la seconde, pour les inscriptions générales. Voici les dates :

INSCRIPTIONS AÎNÉS (50 ans et plus) :

Du mardi 1er au jeudi 3 septembre, de 9 h à 17 h
Sur place ou par téléphone. Paiement par carte de crédit exigé pour les inscriptions par téléphone.

INSCRIPTIONS GÉNÉRALES :

Du samedi 5 au mercredi 9 septembre
Samedi et dimanche, de 9 h à 16 h
Lundi, mardi et mercredi, de 9 h à 20 h

YOUPI! C'est le retour des premiers dimanches du mois GRATUITS à compter du 6 septembre.

En tant que résidents ou citoyens des municipalités partenaires, participez aux activités libres GRATUITEMENT chaque premier dimanche du mois (sur présentation de votre carte citoyen ou d'accès).

Voyez notre programmation d'automne au :

www.centresportifmegantic.com/Programmation/Sessionencours.

Vous y trouverez vos classiques préférés et aussi plein de nouveautés pour tous les goûts et toute la famille!

Avez-vous l'esprit D'AVENTURE?

Ouvert jusqu'au 11 octobre

Réservations OBLIGATOIRES

819 583-6310

Baie des Sables
Lac-Mégantic
baiedessables.com

UN NOUVEL ENTRAÎNEUR
POUR LE TURMEL DESJARDINS

Le Turmel Desjardins de Lac-Mégantic amorcera la saison 2015-2016 avec un nouvel entraîneur-chef! Marc Pouliot sera à la barre de l'équipe méganticoise dès le 25 septembre à 21 h au Centre sportif Mégantic pour une rencontre préparatoire.

Le match d'ouverture locale est prévu le 2 octobre à 21 h au CSM contre Donnacona. Le Turmel Desjardins s'est joint au cours de l'été à la Ligue de hockey sénior A de la Mauricie (LHSAM).

Au total, 11 équipes évolueront dans la LHSAM. Outre le Turmel Desjardins, la ligue sera composée des formations suivantes : les Barons Plante Sport de Cap-de-la-Madeleine, le Tomahawk de Donnacona, les Sportifs de Joliette, le Bellemare de Louiseville, le Lafrenière Tracteur de Sainte-Anne-de-la-Pérade, le Bigfoot de Saint-Léonard-d'Aston, le Condor de Saint-Cyrille, le HockeyProfil.com de Sherbrooke, les Maroons de Waterloo et le Momo Sports/Wild de Windsor.

Chaque équipe disputera 20 matchs. Le Turmel Desjardins jouera donc 10 rencontres au Centre sportif Mégantic. Le calendrier sera disponible au www.lhsam.com.

À ne pas manquer, le vendredi 25 septembre à 21 h au CSM, partie d'avant-saison contre Sherbrooke

**Avis aux amateurs de quilles**

Des travaux d'insonorisation ont été réalisés au cours de l'été. La salle de quilles ouvrira le vendredi 4 septembre à 12 h 45.

C'est un rendez-vous!



les journées de la culture

À LAC-MÉGANTIC

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

La Grande Cueillette des mots du Granit présente :

« COMME UN GRAND TROU DANS LE VENTRE »

À l'auditorium Montignac à 20h. Une création du Théâtre des Petites Lanternes, **inspirée de la parole de plus de 400 citoyens de la MRC du Granit.**

Deux autres représentations à l'horaire, **27 septembre à 13h30** et le **2 octobre à 20h** à l'auditorium Montignac (3409, rue Laval, Lac-Mégantic)
Réservations : 819 237 4154 ou www.comiteculturelmegantic.com

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

« MARCHEUR D'ÉTOILES »

Une présentation publique de **16 sculptures monumentales** du 3^e symposium sur la terrasse du Centre sportif Mégantic à 14h.

Rendez visite à nos sculpteurs pendant la réalisation de leur œuvre, tous les jours de 8h à 17h du 12 au 26 septembre. Ils partageront avec vous leur passion.

Sculpteurs:

Amélie Pomerleau	Jean-Bernard Lavoie
Armand Destroismaisons	Jean-Yves Côté
Jacques Corbeil	Marie-Josée Leroux
Josiane Saucier	Martine C. Gagnon
Geneviève Mercure	Maud Palmaerts
Gilles Lauzé	Tali Lévesque
Jacques Baril	Claude Rioux
Jacques Malo	Maurice Gareau
Jean-François Maheux	

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

ATELIERS DE DÉCOUVERTE DE LA DANSE

10H30 À 12H30 / 13H30 À 16H30

Ateliers de niveau débutant pour découvrir les rudiments des danses swing, jazz, latines et autres surprises, que vous sachiez déjà danser ou non. Ateliers en solo ou en couple, pas besoin de partenaire pour essayer. Rendez-vous au gymnase du Centre sportif Mégantic.

SOIRÉE SWING AVEC LE GROUPE ODEUR DE SWING

19H30

Venez danser sur la **musique swing et dixieland** de ce groupe attachant de Québec au gymnase du Centre sportif Mégantic.

19h30: Cours d'initiation à la danse swing, pour vous permettre de danser toute la soirée (partenaire non requis)

20h15: Spectacle et soirée dansante

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

SPECTACLE D'UN MÉNESTREL DE PASSAGE : GARALD FARNHAM

Ce joueur de luth de New York vous fera entendre des **chansons et de la poésie de la Renaissance**, tirées de pièces de théâtre de Shakespeare, ainsi que des ballades folk traditionnelles et d'autres classiques des années 1960, en français et en anglais. Rendez-vous à la Médiathèque Nelly-Arcan à 13h30.

TOUS LES JOURS

GALERIE D'ART CENTRE SPORTIF MÉGANTIC

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'AQUARELLE

L'exposition se tiendra du **18 septembre au 25 octobre 2015** à la galerie d'art du Centre sportif Mégantic. **Vernissage le vendredi 18 septembre à 17h.**



DES ARTISTES EXCEPTIONNELS VOUS ATTENDENT



VALÉRIE BLAIS,

Son premier spectacle

À 46 ans, elle saute seule dans l'arène, sans filtre et avec un sens de l'autodérision à faire crouler de rire. Les spectateurs ont immédiatement été charmés par son intelligence, ses sujets audacieux et son franc-parler libérateur. Le remède le plus efficace contre le cynisme collectif!

Le samedi 19 septembre à 20h00

LES PETITES LANTERNES, Journée de la culture de la cueillette des mots du Granit. Comme un grand trou dans le ventre. Une création du Théâtre des Petites Lanternes inspirée des paroles de plus de 400 citoyens de la MRC

Les vendredi 25 septembre et 2 octobre à 20h et dimanche 27 septembre à 13h30

D POUR DIEU de Simon Boudreault par le Simoniaques Théâtre Avec Simon Boudreault, Karine St-Arnaud et Éric Desranleau (musicien). Avec ses marionnettes et un musicien qui l'accompagne, Simon Boudreault nous livre ici un récit épique et haut en couleur sur la quête de sens et les différents obstacles que nous traversons tout au long d'une vie.

Le vendredi 4 octobre à 20h



SEXE ILLÉGAL, Ces rebelles de la guitare refusent de se pervertir dans un monde artistique corrompu par le pouvoir, le manque de talent et la peur du terrorisme. Ils boycottent compromis,

complaisance, conformisme et commercialisation et s'engagent à repousser les limites de la liberté d'expression pour un jour faire briller sur le monde leur profonde condescendance face à ce même monde. Deal avec!

BUREAUCRAZY, Un événement multimédia : (musique, danse et projections avec les deux Robert ... Bureau et Roy

Le vendredi 16 octobre à 20h00



CLAUD MICHAUD - "Un homme qui chante", l'univers de Félix Leclerc Au fil des chansons de Leclerc Claud Michaud propose un voyage sur des sentiers peu fréquentés parsemé de

grandes chansons, de contes, de textes forts dont certains inédits

Le vendredi 23 octobre à 20h



UNE 14^E TRAVERSÉE RÉUSSIE!

Félicitations à toute l'équipe de l'organisation du Lac en fête et de la Traversée internationale du lac Mégantic.

Une foule record a assisté à une fin enlevante à l'épreuve du 10 km, ainsi qu'aux activités et spectacles offerts durant la fin de semaine. Le beau temps allié à une programmation enlevante ont permis aux visiteurs de profiter d'un weekend exceptionnel sur le site de l'OTJ de Lac-Mégantic.

À l'an prochain!

LE BAL MASQUÉ DES FOUS RIRES

présenté par le Comité Culturel Mégantic

Soirée où bouffonnerie et fous rires seront au rendez-vous. Réservez cette soirée dansante en compagnie de vos amis.

Le 31 octobre 2015

Lieu à confirmer

Pensez à vos costumes, votre masque ...
Prix de présence et concours ...

1^{re} partie avec *Les Cobras et leurs invités*, suivi du *DG Charlie* pour une soirée de danse des plus folles.

Plus de détails suivront cet automne.

INFORMATION | 819 593-3303
Suivez-nous sur facebook



Tous les samedis
du 13 juin au 26 septembre
de 9h à 14h

MARCHÉ PUBLIC
Lac-Mégantic

NOUVEAU SITE
AU COEUR DE LA
PROMENADE PAPINEAU

Visitez-nous au
marchepublicmégantic.wordpress.com

UNE DES NÔTRES SE DISTINGUE



Toutes nos félicitations à **Charlotte Smetanka**, étudiante en géomatique appliquée à l'environnement de l'université de Sherbrooke, lauréate au prix « Excelle Science, édition 2014-2015 » du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le prix a été remis le 22 juin 2015 à l'Assemblée nationale par le ministre François Blais.



Festival des bateaux-dragons

La première édition du Festival bateaux-dragons de la Maison La Cinquième Saison a eu lieu le 5 juillet 2015, au complexe Baie-des-Sables de Lac-Mégantic. À cette occasion, des employés de la Ville de Lac-Mégantic ont tenu à participer à cet évènement festif et amical.

Les 21 participants de l'équipe de Jacques « Coco » Fortier étaient parmi les 567 participants qui ont amassé 70 000 \$ pour supporter financièrement la mission de la Maison La Cinquième Saison qui est d'offrir gratuitement des soins palliatifs de qualité aux malades et du support à leurs proches.

Ce grand rassemblement a permis de fortifier des liens interéquipe, avec les spectateurs et les autres participants.

Vente de pommes Club des pompiers région Lac-Mégantic



Le 19 septembre prochain, le Club des pompiers région Lac-Mégantic tiendra sa 27e vente de pommes de 8 h à 11 h 30, sur la rue Laval à Lac-Mégantic, à la hauteur de la rue Gendreau.

En 2014, l'activité a permis de récolter 3 323 \$ pour l'achat d'équipements de sauvetage.

PIQUE-FAMILIAL AU PARC DE L'OTJ

Retour en images sur cette belle activité familiale du 8 juillet dernier.



Plus de 350 personnes de tous âges étaient au rendez-vous!





Société méganticoise d'horticulture et d'écologie

La Société méganticoise d'horticulture et d'écologie invite toute la population à assister aux conférences qui seront présentées à partir de l'automne au Pavillon Fernand-Grenier de l'OTJ, 3293 rue Victoria

- 16 septembre 2015 : Robert Morin - Le jardin ornithologique
- 21 octobre 2015 : Larry Hodgson - Les plantes indigènes
- 18 novembre 2015 : Anabelle Bouchard - Décorations de Noël
- 20 janvier 2016 : Suzanne Campeau - Les mousses
- 17 février 2016 : "Soirée coups de cœur"
- 16 mars 2016 : Mathieu Poisson - L'éclairage paysager
- 20 avril 2016 : Albert Mondor - sujet à confirmer
- 18 mai 2016 : Caroline Giroux - Annuelles et potées fleuries

Les conférences débutent à 19 h



Caroline Giroux



Larry Hodgson



Albert Mondor



Accueil des nouveaux résidents 2015

**Vous êtes un
nouveau résident
de Lac-Mégantic
depuis le 1^{er} juillet
2014 ?**

La Ville de Lac-Mégantic et la Commission famille aînés de Lac-Mégantic vous invite à participer à l'activité d'accueil des nouveaux résidents.

C'est une occasion unique pour :

- > Vous familiariser avec les services de la Ville;
- > Développer un réseau de contacts;
- > Avoir des informations exclusives quant au développement futur de la ville;
- > Festoyer et passer du bon temps;
- > Rencontrer la mairesse Colette Roy Laroche et les conseillers;
- > Rencontrer les membres de la Commission de la famille et des aînés.



Lac-Mégantic



Quand :

20 septembre 2015 dès 10h

Où :

Centre sportif Mégantic

Inscrivez-vous par téléphone au 819 583-0630 en tout temps ou par courriel à info@ville.lac-megantic.qc.ca.

Heures d'ouverture de l'écocentre

Toute l'année : lundi au vendredi de 8 h à 16 h

De la mi-mai à la mi-octobre : 9 h à 13 h

Notez que le 17 octobre est le dernier samedi d'ouverture de l'écocentre pour l'année 2015.

Journée de formation en prévention incendie

Le Service de sécurité incendie région de Mégantic invite la population à participer à une journée de formation sur la prévention des incendies à la maison.

Des sujets variés sont au programme ainsi qu'une formation concernant l'utilisation des extincteurs.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer au pavillon Fernand-Grenier de l'OTJ de Lac-Mégantic, samedi le 5 septembre 2015 de 8 h 30 à 12 h pour le 1^{er} groupe et de 13 h à 16 h pour le 2^e groupe.

Procédure pour une REQUÊTE À LA VILLE

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic, que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion.

LORSQU'IL Y A UNE VIE EN DANGER

Pour une ambulance, la police ou les pompiers.

COMPOSEZ LE 911

LORSQU'UNE INTERVENTION RAPIDE DES SERVICES MUNICIPAUX EST REQUISE

Exemples: refoulement d'égout, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

COMPOSEZ LE 819 583-2448, 24 h/24

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE LA VILLE DURANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU

Exemples: pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable.

**COMPOSEZ LE 819 583-2441
ou info@ville.lac-megantic.qc.ca**

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE DIRECTEMENT LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Exemples: pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

COMPOSEZ LE 310-4141

Consultez le site Internet de la Ville au:
www.ville.lac-megantic.qc.ca

Le bulletin municipal de Lac-Mégantic est publié par la Ville de Lac-Mégantic. Ce bulletin est édité par le Service des communications de la Ville de Lac-Mégantic, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidents de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes. L'emploi du masculin a pour but seulement de faciliter la lecture du texte.

Impression: Multicopie 819 583-1775
Tirage: 3500 exemplaires
Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec
Bibliothèque et archives Canada
ISBN / ISSN 1180-2677

Comment joindre les SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE

Ambulance, police ou pompier 911

REQUÊTES

Problèmes, informations ou suggestions 819 583-2448

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cour municipale 819 583-2441
Mairie, direction générale, évaluation, greffe,
services techniques, trésorerie, urbanisme
permis et inspections 819 583-2441
Office municipal d'habitation 819 582-7390

ENVIRONNEMENT

Administration usine d'épuration 819 583-2466
Collecte des ordures et matières recyclables
Requêtes 819 583-2448
Demandes de services 819 583-2466
Écocentre 819 583-5188

LOISIRS

Baie-des-Sables
Camping - Base plein air - Arbre en Arbre 819 583-3965
Restaurant Le Voilier 819 583-3965
Ski alpin - Ski de fond 819 583-3965
Centre sportif Mégantic
Administration, informations, locations 819 583-0630
Club de hockey Le Turmel 819 583-0630 poste 2312
Granigym 819 583-0630 poste 2319
Hockey mineur 819 583-0630 poste 2304
Lames argentées 819 583-0630 poste 2305
Salle de quilles 819 583-0630 poste 2320
Médiathèque municipale Nelly-Arcan 819 583-0876

MARINA

Administration 819 583-2441

OTJ. (Organisation des terrains de jeux)

Baseball mineur 819 583-0028
Camp de jour 819 583-3761

PATINOIRES EXTÉRIEURES

École Notre-Dame-de-Fatima 819 583-3970
École Sacré-Coeur 819 583-5220

SÉCURITÉ INCENDIE

Administration 819 583-1303
Urgence seulement 911
Requêtes 819 583-2448

SÛRETÉ DU QUÉBEC

24 h/24, sans frais 310-4141
Poste de Lac-Mégantic 819 583-1710

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie 819 583-4263

TRAVAUX PUBLICS

Administration 819 583-2443
Requêtes 819 583-2448



Ville de Lac-Mégantic, 5527, rue Frontenac, bur. 200, Lac-Mégantic, QC G6B 1H6
819 583-2441 Télécopieur: 819 583-5920
www.ville.lac-megantic.qc.ca
info@ville.lac-megantic.qc.ca